

**IMPRIME A UTILISER OBLIGATOIREMENT POUR LA SAISINE DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE**

**DEMANDE DE RENOUELEMENT DU CONTRAT (art 38)
ou REFUS DE TITULARISATION SUITE A UN CONTRAT (art 38)**

COLLECTIVITE	Nom :	Code :
AGENT (Nom, Prénom)		
GRADE		
FONCTION		
NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES		
DATE DE DEBUT DU CONTRAT		
DATE D'ENTREE DANS LA COLLECTIVITE	
PROPOSITION DE L'AUTORITE TERRITORIALE Cocher la case utile :	<input type="checkbox"/> RENOUELEMENT DU CONTRAT (<i>dans le même cadre d'emplois ou dans un cadre d'emplois de niveau inférieur et pour une même durée que le contrat initial</i>) <i>DUREE :</i> <input type="checkbox"/> REFUS DE TITULARISATION (<i>non renouvellement du contrat</i>) <i>DATE D'EFFET :</i>	
<u>PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :</u>	<u>Remplir impérativement le rapport figurant au verso et joindre</u> - la fiche de poste détaillant les missions de l'agent ; - le cas échéant, un récapitulatif des absences en précisant la nature (arrêt maladie, congé maternité, etc...) ; - la copie de l'attestation de formation d'intégration - les fiches d'appréciation de l'agent	
INFORMATION DE L'AGENT	<input type="checkbox"/> de la décision envisagée <input type="checkbox"/> de la saisine de la CAP <input type="checkbox"/> des droits à communication du dossier et à être assisté(e) par une personne de son choix (formalité obligatoire pour le refus de titularisation).	
AVIS DE LA C.A.P. (Ne pas remplir cette case.)	Voix POUR : Voix CONTRE : Abstentions : DECISION : (Ne pas remplir cette case.)	

Mise à jour : novembre 2022

Fait à ; le

Cachet et signature de l'Autorité territoriale

Les informations à titre personnel recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service gestion des ressources humaines exclusivement pour transmission aux membres de la Commission Administrative Paritaire et traitement de la présente demande. Les données sont conservées de façon matérialisée et dématérialisée dans les locaux du Centre de gestion pendant 6 ans, puis définitivement aux archives départementales. Conformément à la loi Informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), les personnes concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données les concernant en contactant dpo@cdg79.fr

